compose de tous les bœufs de ce type soumis à l'homme ou sauvages.

Les *races* sont des modifications survenues dans une espèce par l'effet d'une ou de plusieurs causes, telles que l'influence de la nourriture, du sol, du climat, de certaines habitudes, de la domesticité, du pouvoir immense de l'homme, modifications devenues transmissibles par voie de génération. Ainsi les caractères du bœuf de Suisse et ceux du bœuf d'Auvergne constituent des races.

Les *variétés* sont des particularités qui distinguent un ou plusieurs individus de la généralité de leur espèce ou de leur race; ainsi presque tous les bœufs français étant pourvus de cornes, les individus nés de ces races et dénués de cornes offrent une variété. Mais si cette variété se fixait dans une suite de générations, une race surgirait : c'est ce qui est arrivé en Ecosse, où s'est formée une race bovine sans cornes. Des différences individuelles ne peuvent constituer des variétés qu'autant qu'elles sont très-sensibles ou qu'elles intéressent beaucoup; s'il suffisait pour cela des plus légères, il y aurait autant de variétés que d'individus, car dans une espèce et même dans une race, il n'est aucun individu qui ressemble parfaitement à un autre.

Les variétés qui se forment sous la seule influence de la nature s'éteignent pour l'ordinaire avec l'individu qu'elles modifient.

Les races elles-mêmes ne peuvent subsister que sous l'influence des causes qui les ont produites; encore dans ce cas faut-il que, s'isolant du reste de leur espèce, elles ne se propagent que dans leur intérieur. Un mot encore des espèces.

Si les espèces ne sont pas de tout temps, on peut dire que leur existence est d'une durée indéterminée. Les descriptions zoologiques d'Aristote, tracées depuis vingt siècles, conviennent encore aux animaux de nos jours; les bœufs comme les chevaux, représentés sur les monumens antiques, les chiens, les chats, les têtes de bœufs embaumés rapportés d'Egypte, ressemblent à ceux que nous élevons.

Bien convaincu de la permanence et de l'invariabilité des espèces, Buffon a dit :

« S'il était une fois prouvé qu'il y eût, je ne dis pas plusieurs espèces, mais une seule qui eût été produite par la dégénération d'une autre espèce, il n'y aurait plus de bornes à la puissance de la nature, et on n'aurait pas tort de supposer que d'un seul être elle a su tirer avec le temps tous les êtres organisés, que tous les animaux sont venus d'un seul animal qui, dans la succession des temps, a produit en se perfectionnant (ou en dégénérant) toutes les races d'animaux. »

En résumé, les individus sont éphémères, les races peu durables, toujours disposées à s'altérer ou à s'éteindre, les espèces sont éternelles.

En groupant les espèces organiques d'après un ou plusieurs caractères communs à toutes, on a formé des *genres;* réunissant ainsi le chien et le loup, le cheval et l'âne, le bœuf et le buffle. Les espèces d'un même genre peuvent s'allier, mais presque toujours les produits qui en résultent sont infeconds; on les nomme mulets, tandis que les produits d'une alliance entre deux races sont appelés métis, et se propagent facilement.

De ce qu'on a vu quelquefois des mulets féconds, il ne faut pas conclure qu'ils puissent être la souche d'espèces nouvelles, comme les métis de races intermédiaires. La fécondité du mulet est fort rare et jamais transmissible.

Section Ire. — *Caractères du genre bœuf, espèces domestiques entretenues dans des pays étrangers.*

Le bœuf est un mammifère ruminant, et présente : absence de dents incisives à la mâchoire antérieure, huit à la postérieure, toutes larges en forme de palettes et rangées régulièrement; — douze molaires, six de chaque côté, — des onglons derrière les sabots; — cornes dirigées latéralement et relevées le plus souvent en forme de croissant; — tête terminée par un large mufle; — fanon ou repli de la peau à la face antérieure de l'encolure; — quatre mamelles inguinales; — queue terminée par un flocon de poils; — corps de grande taille, supporté par des membres épais.

Toutes les espèces de ce genre sont sociables. A l'état sauvage, loin d'être timides comme d'autres ruminans, tels que les antilopes, elles se défendent, à l'aide de leurs cornes, contre les espèces carnassières les plus redoutables; elles paissent en troupes nombreuses sous la conduite d'un mâle; même à l'état de domesticité, un troupeau de bœufs abandonné à lui-même, s'il est menacé par un animal carnassier, se range en un cercle dans l'intérieur duquel se placent les veaux, et présente à l'ennemi un rempart circulaire et hérissé de cornes. Les vaches domestiques qui pâturent en liberté sur les montagnes reconnaissent pour chef l'une d'entre elles.

On a rencontré des bœufs sauvages sur les montagnes du Thibet, dans les vastes forêts de l'Inde, sur les monts Krapach et Caucasiens, au sud de l'Afrique et dans une grande partie de l'Amérique. Parmi ces troupes bovines errant en liberté, il en est qui appartiennent à l'espèce domestique (*bos taurus*); elles n'en sont pas pour cela la souche, car la domesticité des grandes espèces qui vivent sous le joug de l'homme est de tous les temps. Elles proviennent, comme les chevaux sauvages, d'animaux abandonnés par nous ou échappés de nos étables.

Les espèces qui, avec notre bœuf domestique, constituent le genre *bos* sont : le buffle, l'arni, le gour, le gayal, le yungli-glau, l'auroch, le bœuf de Cafrerie, l'yach, le bison, l'ovibos, espèce sauvage américaine, connue depuis peu de temps, qui tient le milieu entre le bœuf et le mouton.

Parmi ces espèces, il en est trois qui, quoique n'étant pas entretenues en France, n'en sont pas moins domestiques en d'autres pays; ce sont le buffle, l'yach et le bison; nous ne pouvons donc les passer sous silence.

§ Ier. — Du Buffle (*bos bubalus*).

Le buffle a le front élevé, arrondi, le chanfrein concave, les cornes noires et très-écartées l'une de l'autre, avec une crête saillante à la partie antérieure, le fanon peu dé-